

BULLETIN JOLY TRAVAIL

ACTUALITÉ DU DROIT SOCIAL

À LA UNE

DOSSIER

Le juge en droit social → PAGE 38

Sous la coordination scientifique de Grégoire LOISEAU et d'Arnaud MARTINON

CONTRAT DE TRAVAIL

Liberté d'expression dans l'entreprise / Conditions d'attribution du bonus annuel → PAGE 7

Eva KOPELMAN et Roxane BAHOUL

Le voile en entreprise : le cadrage des juges du fond → PAGE 9

Dorothee GAIRE SIMONNEAU

De la faiblesse des barèmes d'indemnisation pour couvrir l'intégralité du préjudice d'une salariée auto-entrepreneuse → PAGE 12

Marie PEYRONNET

Directeurs scientifiques

Grégoire LOISEAU,

professeur à l'école de droit de la Sorbonne (Paris 1)

Arnaud MARTINON,

professeur à l'université Panthéon-Assas (Paris 2)

Directrice de la publication Emmanuelle FILIBERTI
Responsable d'édition Constance BONNIER

Revue éditée par Lextenso éditions SA
70, rue du Gouverneur Général Félix Éboué – 92131 Issy-les-Moulineaux Cedex
Dépôt légal : à parution • N° CPPAP : 0920 T 93769 • ISSN : 2646-7070
Imprimé par Jouve • 1, rue du Dr Sauvé - 53100 Mayenne
sur des papiers produits en Espagne et aux Pays-Bas, issus de forêts gérées durablement ;
0% de fibres recyclées ; impact gaz à effet de serre pour un exemplaire : 120 g éq. CO₂
Abonnement : Tél. 01 40 93 40 40 • abonnements@lextenso.fr
Abonnement France 2019 : 285,88 € TTC - Abonnement étranger 2019 : 308 €
Prix au numéro France : 38,80 € TTC

Le Bulletin Joly Travail peut être cité de la manière suivante : BJT janv. 2018, n° 115m6, p. 1.

